

1er mai 2004

*Ensemble, marquons un coup  
d'arrêt à la politique anti-sociale  
du MEDEF et du gouvernement  
et imposons des solutions de progrès social*

Créer des emplois c'est possible. Protéger le salarié c'est indispensable.

*Chômage, précarité,  
licenciements, démantèlement  
des services publics, menace de  
privatisation de FRANCE  
TELECOM, d'EDF GDF et de la  
Sécurité Sociale. Eclatement du  
code du travail, mise en cause  
des missions de l'école, etc.*

*C'est la réalité de la politique  
poursuivie par le gouvernement  
de monsieur RAFFARIN,  
inspirée par le MEDEF.*

- ☞ *Comment accepter une loi sur l'emploi en préparation par le Gouvernement dont les objectifs seraient de généraliser la précarité du travail ?*
- ☞ *Comment accepter la mise en cause de la hiérarchie des normes en favorisant les accords d'entreprises au détriment de la loi et des conventions collectives de branches ?*
- ☞ *Comment accepter la mise en place d'un Conseil d'entreprise dans les entreprises de moins de 250 salariés, qui exercerait les attributions des Délégués du Personnel, Comités d'Entreprises, Délégués Syndicaux. Cette proposition vise-t-elle à éliminer des milliers de représentants du personnel ? (Rapport de VIRVILLE).*

Les organisations syndicales signataires de cette expression portent ensemble des propositions revendicatives en faveur du plein emploi, des services publics, des libertés et de la protection sociale, pour combattre la précarité.

Elles sont convaincues que ces défis peuvent être relevés à la condition que la mobilisation des salariés se généralise.

Elles exigent et agissent pour :

- Le respect du contrat de travail à durée indéterminée comme norme d'embauche et de travail : les CDD et l'intérim doivent être strictement limités à leur vocation initiale : remplacement d'un salarié absent, surcharge exceptionnelle de travail.
- Le droit à la réintégration dans l'entreprise pour tout licenciement injustifié.
- La possibilité de désigner un délégué syndical dans chaque entreprise, quelle que soit sa taille.
- Le droit pour chaque salarié d'élire ses représentants dans chaque entreprise, avec des modalités adaptées pour les petites entreprises.
- La négociation collective doit garder son sens de progrès social et respecter le principe démocratique de la règle majoritaire.
- Une extension des prérogatives du comité d'entreprise, lui permettant d'influer à tout moment sur les choix de gestion.



## Créer des emplois et les financer

- Le droit à l'emploi stable à temps plein doit être garanti.
- L'emploi public doit être développé pour un service public de qualité correspondant aux besoins des usagers.
- La place du travail salarié dans la société doit être reconnue et revalorisée.
- Des droits liés à la personne du salarié doivent être garantis et opposables à tout employeur.
- Dès la sortie de l'école jusqu'à la fin de la vie active, chaque salarié(e) doit être assuré(e) du droit à l'emploi, à la progression salariale et professionnelle, à la formation continue, à la protection sociale, à la retraite.
- Ouvrir un droit réel à la reconnaissance des acquis de l'expérience en facilitant la validation.
- La suppression d'emploi ne doit plus se traduire par la rupture du contrat de travail. Les entreprises de la branche ou du bassin d'emploi doivent financer l'effectivité de ce droit.
- La mobilité doit être un droit et non une obligation.

## Les ressources créées par le travail doivent aller au développement des activités et de l'emploi.

### Les organisations syndicales avancent des pistes de ressources financières pour la création d'emplois, pour la formation, la recherche, l'investissement.

1. Création de fonds pour le développement de l'emploi alimenté par la mise en place d'un pôle public financier.
2. Réaffectation rapide de la moitié des exonérations de cotisations patronales, soit environ 10 milliards d'euros, pour engager un vaste programme national de développement de la formation et de la qualification.
3. Une réforme de la fiscalité incitant les entreprises à orienter leurs ressources vers la recherche et l'investissement.
4. Un contrôle effectif des 42 milliards d'euros d'aides publiques attribuées à titre divers aux entreprises, afin que celles-ci financent bien les activités productives.



## La sécurité sociale c'est notre affaire, nous agissons pour son avenir

### Les organisations syndicales considèrent urgent de :

- Préserver et renforcer les valeurs de solidarité de notre système.
- Mettre en œuvre une véritable politique de santé publique, qui privilégie la prévention et la promotion de la santé, à l'école, au travail, dans la cité, et intègre les besoins, sanitaires et médico-sociaux en s'intéressant à la personne, à ses droits.
- Assurer un financement juste, solidaire, favorable à l'emploi, qui met à contribution l'intégralité des richesses créées à l'entreprise.
- Améliorer et reconquérir l'hôpital public, pivot de notre système de santé solidaire, pour gagner en efficacité par une meilleure organisation et coordination des différents acteurs.
- Rendre aux salariés la maîtrise de la Sécurité sociale, fonder par l'élection et la légitimité de leurs représentants aux Conseils d'administration, clarifier leurs responsabilités et celles de l'ETAT.

**Le 1<sup>er</sup> mai 2004**

*Ensemble, relevons ces défis.*

manifestations à l'appel de CFDT, CGT, FSU, UNSA

Rassemblements

- ❖ **Bourges** 10h30 Cours Anatole France à Bourges,
- ❖ **Vierzon** 10h00 Place de la Résistance
- ❖ **Saint Amand** 10h30 Place Jean Giraud
- ❖ **La Guerche** 10h30 Place Charles de Gaulle